Quarante-quatrième année. — N° 6 (EDITION DU SOIR) VENDREDI 6 JANVIE 1899.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, A l'Office de Publicité, 45, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lenoble, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Sa signification d'après un journal anglais

Deux surnuméraires des contributions indirectes trouvés asphyxiés dans leur chambre à Evreux

LA SIGNIFICATION de l'Alliance Franco-Russe

Paris, 5 janvier. — Nous empruntons au *Times*, arrivé de Londres, les détails suivants, que lui envoie son correspondant parisien, sur la signature du traité franco-russe et que nous reproduisons avec des réserves absolues :

» L'alliance franco-russe n'est pas une alliance pour la revanche, mais une alliance pour la paix.

» Pendant la visite de M. Félix Faure à Saint-Pétersbourg, le traité fut signé, comme on le sait, non pas sans difficultés. Le comte Mouraview et M. Hanotaux ne pouvaient se mettre d'accord.

» Le premier article du traité projeté s'annonçait, en effet, ainsi :

» *Le présent traité n'a pour but aucune modification dans le statu quo territorial de l'Europe.* »

M. Hanotaux refusa péremptoirement de contresigner cet article :

» Comment, s'écria-t-il, mais c'est une répétition du traité de Francfort que vous exigez de moi. »

» — Jamais, répliqua le comte Mouraview, vous ne persuaderez à mon maître de signer un traité de revanche ni son grand-père, ni son père n'ont rien fait pour intervenir, soit dans les préliminaires du traité de Francfort, soit dans la signature définitive.

Tous les deux avaient à reconnaître ce fait que c'était la France qui avait déclaré la guerre, et que, si l'Allemagne avait été assez habile pour l'amener par des provocations à prendre cette décision, c'était là une question de duperie diplomatique à laquelle aucun autre gouvernement n'avait le droit de se mêler.

» Alexandre II et Alexandre III étaient, tous deux, des amis de la paix, et, cependant, en 1875, quand le parti militaire allemand rêvait de recommencer la guerre Alexandre II n'hésita pas à déjouer les projets de Guillaume Ier, en prévenant, à l'avance, que pas un coup de canon ne serait tiré sans son consentement.

» Maintenant, Nicolas II, qui est un Empereur de paix, ne signera jamais un traité qui l'engagerait à une intervention armée dans une guerre de revanche, mais il n'hésitera pas à combattre, avec vous, et pour vous, si jamais, injustement et sans provocations de votre part, vous étiez attaqués par une puissance quelconque. »

Ni le comte de Mouraview ni M. Hanotaux ne voulurent céder, et le problème semblait insoluble, quand le comte eut un entretien avec M. Félix Faure, et celui-ci céda.

» Sans doute, dit le président, il serait préférable que l'article, inséré par vous, ne fût pas inséré, mais nous ne pourrons jamais insérer un article ayant la signification contraire, et garder le silence sur ce point. Ce serait manifester trop visiblement qu'il y a eu désaccord et méfiance entre nous.

» *Nous, d'autre part, nous ne pouvons rentrer en France sans un traité, ce serait un piteux échec mutuel, auquel nous ne pouvons nous exposer* ».

ASPHYXIÉS A ÉVREUX

Deux surnuméraires des contributions indirectes

Evreux, 5 janvier. — Deux surnuméraires des contributions indirectes, MM. Langlet, âgé de 19 ans, originaire du département du Nord, et Verhelle, âgé de 22 ans, originaire du département de l'Aisne, ont été trouvés à moitié asphyxiés, ce matin, dans leur chambre.

Cet accident est dû à des émanations d'un calorifère se trouvant dans un magasin au rez-de-chaussée, qui avait jour dans la cheminée de leur chambre.

Malgré tous les soins, dont ils ont été l'objet, on craint de ne pouvoir les sauver.

La fièvre typhoïde

à l'école annexe navale de Brest

Brest, 5 janvier. — Un commencement de fièvre typhoïde a éclaté parmi les élèves de l'école-annexe navale de Brest. Sur une cinquantaine d'élèves que compte l'école, une dizaine ont été atteints, et sont en traitement à l'hôpital de la marine, dans le service du docteur du Chateau médecin chef de la marine.

On attribue l'épidémie à la mauvaise qualité des eaux et au surmenage.

Un des malades, nommé Mary, âgé de vingt ans, originaire de Caen, est décédé ce matin à trois heures.

A la prison civile d'Alger

Alger, 5 janvier. — Le typhus a éclaté, de nouveau, dans la prison civile où plusieurs cas ont été constatés. Les malades ont été évacués à l'ambulance Del Natar.

L'état de santé de l'Empereur d'Allemagne

Postdam, 5 janvier. — Le marquis de Noailles, ambassadeur de France, est venu ici, hier, pour s'informer, au nom de M. Félix Faure, président de la République française, de l'état de santé de l'Empereur.

Il a été reçu au château de la ville.

La guérison de l'Empereur fait des progrès réguliers et continus.

LES COMPÉTITIONS EN CHINE

L'incident de Changhaï. — Les concessions faites à la France

Pékin, 5 janvier. — Dans l'affaire de l'extension de la concession française à Changhaï, qui a soulevé une protestation du ministre d'Angleterre, parce que certains terrains appartenaient à des Anglais, le consul général de France s'était entendu avec le consul général d'Angleterre et il avait accepté :

1° Que les titres fonciers des propriétaires anglais seraient certifiés par le consul anglais ;

2° Que les terrains seraient enregistrés au consulat anglais ;

3° Que les règlements municipaux seraient approuvés par le ministre d'Angleterre.

Mais les parties intéressées se sont montrées si intransigeantes que cette entente n'a pas abouti.

L'Angleterre attend des renseignements précis sur les désirs des partis intéressés.

Dans l'intervalle, M. Pichon insiste : il est très probable que les Français obtiendront l'extension qu'ils demandent.

Un édit, publié hier, nomme membres de droit du Tsung-li-Yamen les vice-rois et les gouverneurs des provinces.

Les Anglais établis au milieu de la concession de Han-kéou ont refusé de partir le 1er janvier, conformément à la signification des Russes, qui leur offraient une compensation. La difficulté est pendante et les négociations continuent.

L'INCIDENT FRANCO-SIAMOIS

Londres, 5 janvier. — Le *Times* constate que l'incident siamois avait été exagéré. Il s'en félicite et enregistre, avec satisfaction, la version officielle, qu'il ne s'agit que de l'acte d'un inconnu, et qui apprend que les deux gouvernements font une enquête sur la question de savoir si la route suivie par le détachement siamois, se trouvait dans la zone neutre ou non. Il ne peut y avoir, conclut le journal anglais, de complications à craindre à propos de cet incident.

Londres, 5 janvier. — On télégraphie, de Bruxelles, au *Daily Mail*, que l'anarchie règne dans la zone neutre du Siam. Les Siamois dédaignent complètement les protestations françaises.

LE LIBRE-ÉCHANGE

dans les territoires non civilisés

Londres, 5 janvier. — Le *Cobden-Club* publie un manifeste préconisant une entente commerciale entre les différentes puissances pour l'établissement du libre-échange dans les territoires non civilisés, nouvellement acquis par l'une ou l'autre de ces puissances.

L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

Londres, 5 janvier. — Le correspondant du *Daily Chronicle*, au Cap, dit tenir d'excellente source, que les questions en discussion, entre le Transvaal, se négocient d'une façon amicale.

Une femme tuée par une fille

Paris, 5 janvier. — Une dame Estelle Fréon, âgée de trente-et-un ans, demeurant 11, rue de Seine, à Ivry, recevait chez elle comme amie, depuis quelque temps déjà, une fille, Sarah Houssin, âgée de vingt ans, dont les parents sont décédés au mois de juillet dernier, empoisonnés par des poires aspergées de sulfate de cuivre.

Dans la soirée d'hier, une discussion s'éleva entre ces deux femmes pour un motif des plus futiles. Au cours de cette dispute, la fille Houssin, s'armant d'un couteau, en porta cinq violents coups dans la poitrine de Mme Fréon, qui roula à terre.

Des voisins accoururent et transportèrent la pauvre femme, dans un état très inquiétant, à l'hospice d'Ivry.

Pendant ce temps, M. Juppon, maréchal des logis, opérait l'arrestation de la meurtrière, qui a été conduite devant M. Boussard, commissaire de police, lequel, après enquête, l'a envoyée au Dépôt.

DOUBLE SUICIDE A PROVINS

Provins, 5 janvier. — On vient de découvrir, dans une chambre de l'hôtel de la Croix-d'Or, rue des Capucines, à Provins, étroitement enlacés sur le lit, les cadavres des nommés Paul Mestralet, âgé de vingt ans, et Louise Buquant, âgée de dix-neuf ans ; les infortunés s'étaient suicidés à l'aide d'un réchaud de charbon.

Le jeune homme était originaire de Courlacon, près Provins, où ses parents sont coquetiers ; sa compagne habitait Noisy-le-Sec.

Dans une lettre écrite au commissaire de police de cette ville, les malheureux expliquent que s'aimant tendrement et les parents de la jeune fille refusant de consentir à leur mariage, ils étaient partis, il y a huit jours, de Noisy-le-Sec, pour venir à Courlacon, le père de Louise Buquant ayant écrit à celle-ci une lettre dans laquelle il la menaçait de la faire revenir de force et de la placer dans une maison de correction ; les deux jeunes gens avaient résolu de se réfugier dans la mort plutôt que de subir les rigueurs paternelles.

LA PIÈCE QUI MANQUE

M. Paschal Grousset a adressé au procureur général près la cour de cassation une lettre que publient le *Radical* et la *Lanterne* :

« Le dossier officiel de l'affaire Dreyfus est enfin communiqué à la cour suprême.

Une pièce essentielle manque à ce dossier — la fausse lettre de l'empereur allemand.

» Les faits que je vais énumérer sont connus d'un certain nombre de personnages européens, parmi lesquels il suffira de nommer : le tsar, la reine d'Angleterre, l'empereur d'Autriche, le roi d'Italie et leurs conseillers immédiats, le pape Léon XIII, le roi des Belges, plusieurs membres du corps diplomatique, français et étrangers, l'ex-impératrice Eugénie, la duchesse d'Orléans.

» Les altérations introduites par les faussaires dans la copie du bordereau original étaient nécessairement trop peu importantes pour entraîner conviction absolue contre Dreyfus.

» Les experts se trouvaient en désaccord. Aucune preuve morale ne venait s'ajouter à ces cinq ou six syllabes, pour corroborer la culpabilité de l'officier israélite. Le général Mercier hésitait à ouvrir le procès.

» C'est alors que des traîtres eurent l'idée géniale d'introduire au dossier une prétendue lettre de l'empereur allemand, expliquant bonnement que le sieur attaché-ambassadeur que le capitaine Dreyfus était depuis longtemps déjà à son service personnel, et faisant à cet aveu plein d'à-propos en certain nombre de prétendues lettres du capitaine Dreyfus.

» On aurait peine à croire qu'une fable aussi grossière ait pu trouver créance, si l'on n'avait depuis entendu M. Cavaignac lire à la tribune aux applaudissements de la Chambre, le billet immortel qu'il attribuait, avec d'autres, à trois ex-chefs successives de ministères, au colonel Panizzardi.

» Toujours est-il que l'imposture fut acceptée d'enthousiasme, non seulement par les bureaux de la guerre, mais par les spécialistes les plus galonnés du quai d'Orsay.

» Plus tard, on devait aller jusqu'à établir pour le mémorable document un état civil d'emprunt, par la nomination d'un parrainage de diplomates chargés de présider à sa naissance officielle, encore que secrète, et par de fausses confidences faites à l'honorable M. Gabriel Monod, de l'Institut, pour lui donner à croire que cette floraison de pièces apocryphes était postérieure au procès Dreyfus. Peut-être, au surplus, les avait-on refaites à l'occasion de ce baptême diplomatique, car on ne sait plus, en cette affaire, où s'arrête le faux moral après le faux matériel.

» Mais ce n'était point assez pour les imposteurs d'avoir placé à beaux deniers comptants leur dossier apocryphe et fait éclater aux yeux du général Mercier la culpabilité de Dreyfus. Il restait à en tirer une seconde mouture et du même coup, à empêcher l'examen du bordereau dans un débat public. Il n'y avait, à cet effet, qu'à dénoncer l'existence de la lettre impériale à l'attaché allemand, contre monnaie sonnante, et à provoquer ainsi un incident diplomatique.

» La nouvelle venait à point pour justifier M. de Schwarzkoppen auprès de son ambassadeur, très mécontent des bruits qui remplissaient la presse au sujet de l'affaire Dreyfus, en violation apparente des engagements pris par lui-même après l'affaire Hartmann.

» L'attaché allemand démontra victorieusement à son chef que les espions avaient du bon, puisqu'ils le mettaient en possession d'un aussi fin morceau. M. de Munster courut chez M. Casimir-Périer et n'eut pas de peine à démontrer la fausseté des prétendus autographes. D'accord formel, il fut convenu qu'ils seraient supprimés.

» Le double objet des faussaires, une fois atteint par la condamnation du capitaine Dreyfus, il fallait empêcher à jamais la divulgation et l'examen des pièces. Et pour cela, il suffisait encore de dénoncer à l'ambassade allemande l'usage qui en avait été fait, en violation de la promesse échangée. D'où la crise, d'où la suppression provisoire du dossier « ultra-secret ».

» Tout n'est donc pas brûlé ? demandait un jour le général de Boisdeffre, au dire du commandant Henry (procès Zola). »

LA MORT D'ÉDOUARD HERVÉ

Le journalisme et l'Académie française viennent de faire une perte des plus sensibles et tout à fait inopinée.

M. Edouard Hervé luttait depuis plusieurs semaines contre les atteintes d'un mal qui semblait définitivement vaincu, lorsqu'il est mort presque subitement mercredi, à dix heures du soir, en pleine possession de cette grande intelligence et de cette invincible vaillance qui était le fond de son caractère et de sa vie.

La génération actuelle n'a connu en lui que le directeur du journal *le Soleil*, qu'il créa en 1876 et dans lequel il ne cessa de lutter en faveur du Comte de Paris, puis du duc d'Orléans, exhortant les princes à la décision et à l'action.

C'est d'ailleurs au directeur du *Soleil* que l'Académie française ouvrit ses portes, à la mort du duc de Noailles, le 11 février 1885 ; et c'est par conséquent depuis la fondation de ce journal monarchiste, le premier grand quotidien à 5 centimes, que date pour la foule la célébrité du nom d'Edouard Hervé.

Mais, pour une élite de lecteurs, d'hommes politiques et d'écrivains, dont le souvenir est encore charmé, c'est surtout avant cette période qu'il faut aller le chercher et le fixer pour l'histoire, au milieu de polémiques encore plus sonores et de luttes beaucoup plus vives.

C'est de 1863 à 1875, qu'Edouard Hervé a vécu sa vie la plus éclatante et la plus féconde.

J'ournaliste dans l'âme, journaliste qui ignorait peut-être sa réelle valeur, puisqu'il rêvait constamment de s'échapper et de s'enfuir vers les régions autrement fallacieuses de la politeque, il donna pendant ces douze années, dans la presse du second Empire et des commencements de la République activité, la mesure de ses immenses qualités.

Au *Courrier du dimanche*, au *Temps*, à l'*Epoque*, sous la direction Feydeau : au *Journal de Genève*, il apparut, dès sa sortie de l'Ecole normale, comme rédacteur principal, collaborateur ou correspondant.

Mais ce fut à partir de 1867 qu'il marqua sa vraie place, le jour où, profitant de la nouvelle loi du 19 janvier sur la presse, il put fonder avec J.-J. Weiss le premier journal de véritable opposition à l'Empire, le *Journal de Paris*.

Très vite, par l'ardeur de sa polémique et par la fermeté de son dogme autant que par l'élégance de sa pensée, il devint le leader le plus apprécié de la monarchie constitutionnelle, et quand la République survint, Edouard Hervé fut le conseiller le plus justement écouté des princes d'Orléans pour lesquels il avait engagé l'âpre combat ; période brillante dans laquelle Edouard Hervé a conquis, en équilibre imperturbable, avec sa plume comme balancier, une place si brillante aux côtés de véritables hommes d'Etat. Au milieu des plus grandes discussions, parmi les pièges et les écueils, son esprit calme, souple et patient ne cessait de dominer : il se retrouvait dans sa phrase toujours sobre, claire et maîtresse du mot, comme dans sa physionomie grave, douce, un peu indolente, non pas immobile, mais volontairement égale.

Un mot, d'ailleurs, résume toute sa vie politique, tous ses sentiments, toutes ses convictions et tous ses efforts : c'est la fidélité à ses illustres amitiés.

Jusqu'à la mort, Edouard Hervé, a été fidèle à son parti. Ce n'est certes pas une consolation, mais c'est un nouveau titre de fierté pour ceux qui le pleurent : sa femme, sa fille, la comtesse de Grenaud de Saint-Christophle, son fils, Philippe Hervé, son frère, M. Hervé de Kérohant, et cette autre famille à laquelle il a donné l'infatigable exemple du travail et de l'honneur, la Presse française. — G. C.

* * *

Le *Gaulois* donne les détails suivants sur les derniers moments de l'éminent journaliste :

« M. Edouard Hervé est mort hier soir, à neuf heures quarante, en son hôtel du numéro 29 de la rue de Lisbonne. Il était malade depuis plusieurs mois de rhumatismes musculaires, qui lui avaient presque ôté l'usage des jambes.

» Depuis Noël, ces rhumatismes s'étaient portés dans la région du cœur, et il en était résulté des troubles cardiaques qui donnaient de continuelles alarmes à son entourage. Lui-même ne se faisait aucune illusion. A tout instant, il répétait aux siens : « Je vais mourir ».

» M. Edouard Hervé est mort entouré de sa femme, Mme Edouard Hervé, de son fils, M. Philippe Hervé, de sa fille et de son gendre, la comtesse et le comte de Grenaud, et de son frère, M. Hervé de Kérohant.

« Il avait reçu les derniers sacrements il y a quelques jours.

M. Charles Canivet écrit dans le *Soleil* à propos de la mort de son directeur :

« Homme d'expérience et de bon conseil, ses amis politiques ne manquaient jamais de le consulter dans les situations critiques et difficiles, quitte à le tenir éloigné lorsque, grâce à ses sages avis, quelques difficultés se trouvaient aplanies ou supprimées. M. Edouard Hervé en souffrit beaucoup sans se plaindre.

» Les récriminations ne convenaient point à sa nature élevée, et il n'en resta pas moins fidèle à son passé et aux convictions de toute sa vie. Les déceptions morales ont ceci de particulier qu'elles exercent souvent, sur les organismes les plus robustes, une action néfaste et dissolvante qui se manifeste à la longue, sans que les collaborateurs de tous les jours puissent en apercevoir l'intensité et les progrès.

» Homme politique qui aurait dû trouver sa place dans tous les Parlements dignes de ce nom, le suffrage universel parisien ne voulut pas comprendre quels services il pouvait rendre dans une assemblée politique, ce qui ne l'empêcha jamais, d'ailleurs, de jouir de l'estime de ses plus ardents adversaires.

» Cependant, une compensation lui était réservée : en 1886, l'Académie française lui donnait la succession du duc de Noailles, et consacrait ainsi toute une carrière, déjà longue, de journaliste lettré, qui fut et qui resta, jusqu'à son dernier jour, l'honneur de la presse.

» C'est une perte inappréciable pour celle-ci, et cette mort prématurée ne laissera pas de faire un grand vide parmi les journalistes de l'ancienne roche — ils sont, de plus en plus, rares — qui eurent le souci de leur plume et le respect de leur profession.

» Maintenant qu'il est disparu, partout on rendra justice à son talent et à son caractère : mais nul ne saura, comme ceux qui l'ont approché et qui se formèrent à son école et à ses conseils, les trésors d'affection et de bonté qu'il cachait, involontairement, sous des dehors un peu froids.

» C'est tout ce qu'il est permis de dire, au moment même du deuil qui nous frappe si durement tous, dans ce journal, et d'autant plus poignant qu'il était inattendu. Puisse notre unanimité douloureuse apporter quelque consolation à ceux qui le pleurent et qui sont si cruellement éprouvés ».

TIRAGES FINANCIERS

Jeudi 5 janvier 1899

Obligations de la ville de Paris 1896

Le numéro 419.570 gagne 100.000 fr. : le n° 308.562 20.000 fr.

Les nos 255.602 et 285.004 gagnent 10.000 fr.

Bourse de Paris du 5 janvier

Cours précéd.	Tendance : lourde	Ouverture	2 h. 25	Clôture
101 55	3 0/0	101 55	101 55	101 45
100 30	3 0/0 Amortissable	..	..	..
101 30	3 1/2 0/0	101 25	101 25	101 20
97 80	Banque de France	..	..	97 95
935 ..	Banque de Paris	930	..	931 ..
590 ..	Comptoir National	..	..	590 ..
725 ..	Crédit Foncier	710	712	707 ..
881 ..	Crédit Lyonnais	..	862	876 ..
540 ..	Société Générale	..	..	540 ..
1892 ..	Lyon	1880	1885	1877 ..
1140 ..	Midi	..	..	1391 ..
2097 ..	Nord	..	..	2070 ..
1000 ..	Orléans	..	..	1090 ..
1265 ..	Rio	..	..	1252 ..
616 ..	Métaux	..	..	609 ..
3580 ..	Suez	..	3560	3560 ..
495 ..	Dynamite	..	492	492 ..
95 60	Italien	92 60	92 60	92 50
.. ..	Russe Consolidé 4 0/0	..	..	.. ..
91 60	— 3 0/0 or 1891	..	93 50	93 25
.. ..	— 4 0/0 1894	..	..	.. ..
94 55	— 3 1/2 0/0 1895	..	94 50	94 25
509 ..	Banque Impériale	..	..	517 ..
138 ..	Ambahons	..	..	.. ..
785 ..	Autrichiens	773	773	772 ..
.. ..	Lombards	..	..	.. ..
681 ..	Méridionaux	..	..	673 ..
82 ..	Nord Espagne	91	..	91 50
166 ..	Saragosse	169	169	170 ..
45 90	4 0/0 Extérieure Espagne	44 85	45 80	44 70
24 05	3 0/0 Portugais	23 60	23 50	23 75
.. ..	4 0/0 Hongrois or	..	..	.. ..
.. ..	4 0/0 Turc série B.	27 75	27 75	.. ..
25 05	— série C.	26 95	27 10	26 95
22 70	— série D.	22 70	22 80	22 75
110 75	Chemins Ottomans	111 50	111	110 75
555 ..	Banque Ottomane	549	550	558 ..
260 ..	Tabacs Ottomans	..	..	.. ..
.. ..	Egypte	..	..	.. ..
.. ..	Alpines	..	120	.. ..
.. ..	BS Af. Chartered	78 25	..	77 75
44 ..	Buffelsdoorn Estate	..	..	.. ..
125 50	Cappe Copper	126 ..	128 50	126 50
.. ..	Champ d'Or	..	..	.. ..
136 ..	Consolidated Goldfields	136 ..	135 50	135 50
673 ..	De Beers	675 ..	677 ..	670 ..
662 ..	Ferrera Gold	..	..	630 ..
.. ..	Geldenhuis Estate	206 50	..	205 ..
46 50	Huanchaca	..	..	47 ..
.. ..	Langlaagte Estate	..	84 ..	95 50
.. ..	Mines d'Or (Comp. Franç.)	..	..	.. ..
45 75	Mozambique (Comp. de)	47 ..	47 ..	48 ..
850 ..	Mossamédes (Comp. de)	875 ..	875 ..	.. ..
58 ..	Randfontein Estate	54 25	54 25	55 ..
847 ..	Rio-Tinto	815 ..	815 ..	807 ..
229 ..	Robinson Gold	229 ..	219 ..	229 50
129 50	Simmer et Jack	127 ..	122 ..	126 50
.. ..	Sicha	..	..	56 50
209 ..	Tharsis	203 ..	205 ..	202 00
.. ..	Transvaal Consol	..	..	30 50
83 ..	French South Afric	..	82 ..	81 ..
161 50	East Rand	162 50	163 ..	163 ..
.. ..	Robinson Bank	..	..	.. ..
55 05	Brésil 4 0/0	56 90	56 90	56 80
67 72	Brésil 5 0/0	66 5 16	66 5 16	66 4 4
.. ..	Chinois 4 0/0	..	..	.. ..
.. ..	Tonkin 3 1/2 0/0	..	..	.. ..
110 1 16	Consolidé Anglais	110 8/5	110 3/4	110 3/4
.. ..	Chèque	25 19	25 25	25 19/5

COURS AU COMPTANT. — Paris, 5 janvier

VILLE DE PARIS	Cours préc.	Clôt.	CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clôt.
OBLIGATIONS 1855-60 3 0/0	—	—	Bons 1887	53.25	53.25
1865 4 0/0	557.00	556.00	Bons 1888	50.25	00.00
1869 3 0/0	428.75	429.00	Commun. 1879	497.00	497.00
1871 3 0/0	420.00	408.00	— 1880	498.00	498.00
1875 4 0/0	567.50	565.50	— 1894	498.50	498.00
1876 4 0/0	567.00	566.00	— 1892	500.00	494.00
1886 3 0/0	—	—	Foncières 1877	000.00	000.00
1886 3 1/2	—	—	— 1879	500.00	500.00
1892 2 1/2	390.00	388.00	— 1883	466.00	453.00
1892 2 1/2	403.75	402.75	— 1885	495.00	495.00
			— 1885	490.50	490.00
			— 1895	491.00	495.00

BOURSE DE LILLE DU 5 JANVIER 1899. — Nord 1894, 507. — Armentières 1886, 506.50. — Douai et Anzin, 544.25. — Albi, 4.400. — Anzin, 5.489. — Bully-Grenay, 3.220. — Blanzy, 4.770. — Bruay, 1.989. — Carvin, 1.360. — Courrières, 2.475. — Crespin, 824.50. — Douges, 241. — Drocourt, 3.395. — Escarpelles, 800. — Lens, 488. — Marles, 21.550. — Meurchin, 1.955. — Meurchin, 9.675. — Ostricourt, 1.066. — Thivencelles, 245. — Drocourt, 500. — Sucres, 27. — Pain, 407.

Bourse Commerciale de Paris

du 5 janvier 1899

Avoines	Ouv	Clot	Lin	Ouv	Clot
Courant	16.45	16.35	Courant	42 50	42.50
Prochain	16.35	16.65	Prochain	42 50	42 50
Janvier-Février	16.70	16.90	4 premiers	42 75	42.75
4 premiers	16.90	16.85	4 mars	43 25	43.25
4 mars	00.00	00.00	**Colza**		
Seigles			Courant	49.00	49.00
Courant	14.50	14.50	Prochain	49.25	49.25
Prochain	14.50	14.50	4 premiers	49.50	49.50
Janvier-Février	14.50	14.50	4 mars	50.25	50.25
4 premiers	14.50	14.50	**Alcools**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	42.75	43.00
Blés			Prochain	43.25	43.25
Courant	21.25	21.20	4 premiers	43.25	43.50
Prochain	21.60	21.50	4 mars	43.25	43.50
Janvier-Février	21.75	21.75	**Sucres**		
4 premiers	22.10	21.90	Courant	29.29	29.12
4 mars	00.00	00.00	Prochain	29.12	29.85
Farines			4 premiers	29.75	30.37
Courant	55.75	55.50	4 mars	30.25	30.25
Prochain	56.00	55.70	4 mai	.....	28.25
Janvier-Février	56.25	55.90	Roux	.....	105..
4 premiers	56.50	56.15	Raffinés	.....	....
4 mars	00.00	00.00	Circulation	00.000	sans
Cerbeil	.....	55..			

INFORMATIONS

Le Président de la République au Havre

Le Havre, 4 janvier. — Le Président de la République est arrivé, à cinq heures. Après avoir été reçu au débarcadère par M. Prindeau, député, les autorités civiles, les colonels de Pry, du 129e de ligne, et Lebeau, de l'artillerie, puis MM. Dubosc père et fils, le Président, accompagné du général Bailloud, est monté dans le landau de M. Dubosc, et s'est rendu à la sous-préfecture où il passera la nuit.

A sept heures a eu lieu un grand dîner chez M. Dubosc, qui offrira une chasse demain matin, au Président.

M. Félix Faure repartira, demain soir, à 10 heures 45. Le public a salué le Président à son arrivée.

L'incident Bard-Quesnay de Beaurepaire

Paris, 4 janvier. — Un rédacteur du *Soir* s'est rendu au ministère de la justice, afin de se renseigner sur l'exactitude des déclarations prêtées aujourd'hui, par la *Liberté*, au garde des sceaux, concernant l'incident Bard-Quesnay de Beaurepaire.

» Le ministre, dit le *Soir*, a déclaré que l'interview était exact dans le fond, mais que quelques détails avaient été amplifiés, notamment le passage où on lui fait dire qu'il ne ferait connaître sa décision qu'à la Chambre.

Au contraire, dès que l'enquête sera close, ce qui aura lieu demain soir, a ajouté le ministre, il pourra adresser un communiqué aux journaux dans lequel il rendra sa décision publique.

Mort de M. Ed. Hervé, directeur du « Soleil »

Paris, 4 janvier. — On annonce la mort de M. Edouard Hervé, directeur du journal le *Soleil*, membre de l'Académie française, qui a succombé ce soir, à 5 heures 40, en son domicile, 29, rue de Lisbonne.

DÉCLARATION DE PAIX

Des paroles ont été échangées dans les réceptions officielles de tous les pays, d'où ressort un unanime amour de la paix. Des lèvres augustes ont laissé tomber les mots qui rassurent, impuissantes, malgré tout, à couvrir le frémissement des foules armées.

Au lendemain de ces congratulations obligatoires, la France est encore la cible d'acerbes critiques, de la part d'un voisin chez lequel le chauvinisme a toutes les ardeurs d'une foi naissante. La presse anglaise, après quelques jours d'apaisement, a repris son ton agressif, et on est en droit de se demander si l'attitude la plus courtoise peut réussir à désarmer sa malveillance.

Et, cependant, aux griefs que découvre chaque jour, sur un nouveau point du globe, un peuple qui, rompant avec toutes ses traditions, semble emporté à son tour par la fièvre des batailles, la France peut opposer la sincérité de ses intentions pacifiques. Elle peut lever ses mains pures de toute machination.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas d'hier qu'elle a attesté son ardent désir de concorde et de travail. Si Londres devient un camp retranché, Paris se hérisse des œuvres de la paix. Toute l'activité de nos voisins se concentre dans les arsenaux, dans la construction des navires de guerre, dans la fabrication des engins de destruction ; l'effort de nos artistes, de nos architectes, de nos industriels, de nos commerçants se porte vers cette grandiose Exposition, par laquelle la France, fidèle à sa mission civilisatrice, a voulu clore le siècle et à laquelle elle a convié tous les peuples de l'univers.

Qui donc pourrait croire à une arrière-pensée ? Qui donc oserait dire que l'Exposition de 1900 cache de mystérieux desseins ? Est-ce que l'amour de la paix, dont tant d'autres font étalage, tout en poursuivant, dans une hâte fébrile, leurs gigantesques armements, pouvait s'attester par une démonstration plus claire, plus haute, plus évidente.

Nous ne voulons pas parler des sacrifices du trésor, de ceux des particuliers, de l'effort de l'art français et de la production nationale, de l'unanime empressement du pays, de l'inquiétude dont il accueille les moindres incidents qui pourraient retarder la date de l'ouverture ; mais n'est-il pas vrai qu'en décrétant l'Exposition universelle de 1900, la France ait jeté au monde entier, comme un défi courtois, une glorieuse et sincère déclaration de paix.

Elle marche, à cette heure, toute à la tâche qu'elle s'est donnée, et qui est conforme à son génie et à sa mission, sans se laisser détourner pas de vaines appréhensions, et elle se refuse à croire que ce soit le peuple qui a appris à l'Europe l'usage de la liberté qui veuille troubler ce grandiose rendez-vous où se rencontreront dans quelques mois les nations du monde civilisé.

HISTOIRE D'UN DRAPEAU

Je viens d'apprendre la mort d'un homme, dont le nom évoque le souvenir d'un des plus beaux traits d'héroïsme, et des plus ignorés, de la guerre franco-allemande.

Ce héros obscur s'appelait Franz. Il était, pendant l'Année terrible, au service du comte Paul de Leusse, dans cet historique château de Reischoffen, où tant des nôtres allèrent mourir, après la mêlée sanglante avec la consolation, alors si rare, de se voir fermer les yeux par des mains amies.

L'acte héroïque qu'il a accompli, ce fut le sauvetage d'un de nos drapeaux, soustrait aux convoitises prussiennes par un des miracles dont il y eut, hélas ! peu d'exemples au cours de la funeste campagne, et dans des circonstances qu'il est bon de redire, ne fût-ce que pour ajouter une nouvelle page au Livre d'Or des héros inconnus.

C'était le soir de Frœschwiller. Les débris de notre belle armée s'étaient repliés, pour se refaire, sur le petit village de Reischoffen. Mais ce ne devait être qu'une halte rapide. Les Allemands arrivaient ; il fallut poursuivre la retraite, dont la gare du chemin de fer était l'objectif principal. C'est à travers le parc du comte de Leusse que les Français s'efforcèrent d'y atteindre ; c'est, à travers ce même parc que les rabatteurs du Prince Royal